

KIT D'URGENCE MDPH

Si tu ne sais pas encore bien comment fonctionne la MDPH, tu penses sûrement que le diagnostic "suffit".

C'est un tout petit peu plus complexe que ça (surtout aujourd'hui ; la MDPH est nettement plus raide qu'avant).

Ce qui fait accepter ou refuser ton dossier c'est sa solidité globale (pièces et projet de vie imparables).

1 : Les Obligatoires

- Formulaire MDPH complété (Cerfa)
- Certificat médical (**de moins de 6 mois**) : un petit tips pour cette partie : si tu te le sens : pré-remplis-le au crayon afin d'aider ton médecin à aller plus vite. Ce document prend du temps à remplir et souvent, ça les fait ch Il t'en sera reconnaissant (normalement ^^).
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile, blablabla.

Jusque-là je t'ai pas appris grand-chose ; c'est marqué sur le dossier.

2 : Fortement recommandées

- Bilans **récents** (neuropsych, ortho, ergo...) : ne nous cale pas un truc d'il y a 3 ans ; plus c'est récent, mieux c'est.
- Compte rendu scolaire / ESS / équipe éducative / GEVASCO (si tu en as un). Pareil : **récents autant que possible**.
- **Courriers de professionnels** : tu peux faire rédiger une note à chaque professionnel pour appuyer un besoin. *Ex : si ton enfant a besoin d'une AESH, ne te contente pas du compte rendu de l'équipe éducative où c'est écrit en petit en bas. Demande à chaque professionnel qui s'occupe de ton enfant de faire une note avec la mention "nécessité d'une AESH".*
- Bulletins scolaires / appréciations
- **Devis & factures** (si tu as des prises en charge non remboursées par la CPAM à mettre en place et que tu comptes demander des AEEH). Même les factures des prises en charge déjà payées !

Plus les discours sont unanimes et le contenu des pièces va dans le même sens, plus tu as de chance de faire accepter tes demandes.

CE QUE TU NE PEUX PAS DEVINER

Un dossier “propre” est différent d’un dossier recevable

Tu peux avoir tous les papiers et tous les bilans du monde et quand même te faire refuser.

Pourquoi ? Parce que la MDPH ne valide pas “des documents”. Elle valide un **niveau de retentissement dans la vie quotidienne**.

Les bilans décrivent des troubles.

Mais ce que la MDPH regarde, c’est **de quelle manière ça impacte concrètement votre vie de famille**.

Sans lien clair entre les deux : ton dossier est faible.

Voilà pourquoi le projet de vie est la pièce centrale

C’est le seul endroit où tu expliques **ce que vous vivez vraiment**.

C’est lui qui fait le lien entre les divers documents et la réalité.

Sans ça, ton dossier reste une “accumulation de preuves” sans aucune direction.

Tu vois l’idée ?

VOICI LES 5 ERREURS QUI FONT REFUSER UN DOSSIER *(y’en a d’autres, mais ce sont les essentielles)*

1. Décrire ton enfant au lieu de décrire les impacts

Dire “il a un TDAH”, ça ne suffit pas.

Il faut montrer **ce que ça empêche et ce que ça génère, au quotidien**.


2. Minimiser le quotidien

Par réflexe ou par pudeur, on a tendance à minimiser.

Le résultat : la MDPH pense que la situation est gérable. On te demande pas d’en faire des caisses : mais de décrire **la réalité**.

3. Être trop vague

 “Mon enfant a des difficultés à l’école”

 “Mon enfant nécessite une aide constante pour rester concentré, ce qui impacte directement ses apprentissages et son autonomie.”

Tu vois la dif ?

4. Lister sans raconter

Empiler des faits sans lien, ça sert à rien.

La MDPH a besoin de comprendre une **logique**, pas que tu lui fasses une liste.

PS : pas la peine de faire la genèse de ton enfant depuis sa conception. Ils veulent savoir ce qu'il se passe **maintenant**.

5. Oublier l'épuisement parental

Le dossier ne concerne pas **que l'enfant**.

Si toi tu tiens à bout de bras : ça doit apparaître clairement.

LE FAMEUX PROJET DE VIE

Vous êtes nombreuses à ne pas réellement savoir ce que c'est.

Avant de rentrer dans le détail ; sache que je peux rédiger ton projet de vie pour toi et maximiser tes chances de faire passer ton doss' avec un projet bien construit. Tu as toutes les infos ici : [TON PROJET DE VIE rédigé pour toi](#)

DONC : C'est un document qui sert à **justifier des besoins**.

Tu ne racontes pas une histoire ; tu montres pourquoi **une aide est nécessaire**.

Ce n'est pas un résumé médical, ni l'endroit où tu vas expliquer le diagnostic : y'a le certificat du médecin et toutes les pièces des pros pour parler de ça.

Ce n'est pas une présentation de ton enfant depuis qu'il est né ; comme je te l'ai dit au-dessus. Si tu fais ta première demande MDPH alors que ton enfant a 8 ans, clairement ils s'en foutent de savoir qu'il a eu un retard de langage à 18 mois.

Ce n'est pas un texte "joli" ou bien écrit. Je t'en conjure ; ne fais pas faire ce document par une IA en pensant que ça va "mieux parler que toi". Personne n'aime lire de l'IA, tout le monde l'utilise en pensant que c'est génial et que ça se verra pas, OR, ça se voit, c'est détestable, et les commissions comme TOUT LE MONDE détestent lire 34 fois le p**** de même texte vide et sans âme. (Oui, je conjure l'IA pour les travaux de rédaction, je pense que t'as compris) ^^.

STRUCTURE SIMPLIFIÉE (mais stratégique)

1. Situation actuelle (on est factuelle)

Qui fait quoi ?

Comment se passent les journées ?

Quel est ton niveau de charge ?

Objectif : poser un cadre réel, concret.

2. Difficultés concrètes

Tu décris ce qui bloque vraiment :

- autonomie
- scolarité
- organisation
- comportement

Toujours en lien avec des situations réelles.

3. Conséquences sur le quotidien

- fatigue
- désorganisation
- impact sur la fratrie
- impact pro pour toi

Tu fais comprendre que ça déborde largement du "trouble".

4. Besoins

Tu relies tout ce que tu as dit à tes demandes, besoins, aménagements ...

Sans lien clair, pas d'aide.

Si t'as un truc à comprendre pour faire ce document, c'est que c'est clairement l'impact du trouble qui ouvre des droits, pas le trouble tout seul.

C'est à cet endroit précis que la majorité des dossiers se plantent, pour être honnête. D'autant que la MDPH a très sévèrement serré la vis depuis quelques mois, sur les attributions. On dirait qu'il n'y a plus rien qui passe !

J'espère que ce document t'aidera à y voir plus clair ; si c'est le cas, j'en suis plus que ravie.

Si toutefois tu te le sens pas, comme dit plus haut, sache que la rédaction du Projet de vie fait partie de mes compétences, pour les parents que j'accompagne. J'en prends un nombre limité par mois car c'est un travail qui nécessite toute mon attention et j'y porte une très grande notion de responsabilité.

Si tu souhaites que je m'occupe de ça pour toi, et t'assurer d'avoir un projet de vie solide et argumenté dans un langage que la MDPH comprend ; tu as toutes les infos disponibles dans ce lien. *Des bises. Noëlle.*

[PROJET DE VIE : Clique ici](#)



@Noelle Brown Coaching - Tous droits réservés

Ce document est strictement personnel et destiné à un usage privé. Toute reproduction, diffusion, modification ou partage, même partiel, sans autorisation préalable de l'auteurice est interdit.